

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept

Le treize mars

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 6 mars 2017

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21 Votants : 26

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- M. BUESSLER-MUELA Patrick- M. CHATAL Jean-Paul- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme- M. TATTEVIN Frédéric

ABSENTS EXCUSÉS : M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves- Mme DESMOTS Isabelle- M. LORJOUX Laurent- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PHILIPPE Jocelyne

POUVOIRS : M. BOUSSEAU Yannick à Mme GRUEL Nathalie- Mme DESMOTS Isabelle à M. DAVID Gérard- M. LORJOUX Laurent à M. BOCENO Julien- Mme PANHELLEUX Françoise à Mme GICQUIAUX Cécile- Mme PHILIPPE Jocelyne à Mme DENIGOT Béatrice

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

Délibération 2017D11 : Comptes de gestion 2016 (Budget Principal et Budgets Annexes)

Les comptes de gestion de l'exercice 2016 font apparaître les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>Dépenses</u>	3 436 591,59 €	964 037,15 €
<u>Recettes</u>	4 254 202,35 €	636 499,74 €
<u>Excédent/déficit</u>	+ 817 610,76 €	-327 537,41 €
<u>Excédent/déficit reporté</u>	+ 1 157 164,73 €	-136 972,45 €
<u>Excédent/déficit de clôture</u>	+ 1 974 775,49 €	-464 509,86 €

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

BUDGET LOTISSEMENTS NIVILLAC

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 562 003,41 €	1 397 358,96 €
Recettes	1 504 095,96 €	1 424 986,33€
Excédent/déficit	-57 907,45 €	+27 627,37 €
Excédent/déficit reporté	+ 60 405,35 €	-1 424 986,33 €
Excédent/déficit de clôture	+ 2 497,90 €	-1 397 358,96 €

BUDGET SUPÉRETTE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	62 183 ,89 €	37 947,09 €
Recettes	62 183,89 €	38 226,69 €
Excédent/déficit	0,00€	+ 279,60 €
Excédent/déficit reporté	0,00€	+ 44 924,88 €
Excédent/déficit de clôture	0,00 €	+ 45 204,48 €

BUDGET CULTURE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	228 892,91 €	12 190,79 €
Recettes	229 726,91 €	20 255,21 €
Excédent/déficit	+834,00€	+ 8 064,42 €
Excédent/déficit reporté	-42,00 €	+ 30 134,81 €
Excédent/déficit de clôture	+792,00 €	+ 38 199,23 €

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 14/03/2017

Reçu en préfecture le 14/03/2017

Affiché le 15/03/2017

ID : 056-215601477-20170313-2017D11-DE

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>Dépenses</u>	161 232,13 €	441 429,28 €
<u>Recettes</u>	311 391,61 €	226 430,35 €
<u>Excédent/déficit</u>	+ 150 159,48 €	-214 998,93 €
<u>Excédent/déficit reporté</u>	+176 818,36 €	+ 180 063,69 €
<u>Excédent/déficit de clôture</u>	+ 326 977,84 €	-34 935,24 €

Après avoir constaté la conformité des résultats des comptes de gestion de l'exercice 2016 de Mme Nadine DE VETTOR, Comptable du Trésor, par rapport aux écritures de l'ordonnateur (Monsieur le Maire), **le conseil municipal approuve à l'unanimité l'ensemble de comptes de gestion de l'exercice 2016.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GUIHARD



Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

